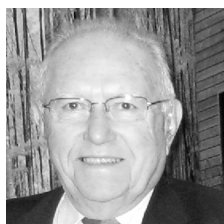


Modes de vie, comportements sociaux

8 septembre 2011



Contribution du Gal Joseph SEPTIER

joseph.septier@wanadoo.fr

L'endettement des ménages

Au cours de l'assemblée générale du Conseil de développement du mois de juin, les problèmes sociaux ont été évoqués ; la liste serait longue si l'on voulait dresser l'inventaire de toutes les questions s'y rapportant ; Cependant, un problème crucial et permanent concerne beaucoup de familles en France : l'endettement.

Ce sujet est rarement évoqué, car il n'intéresse souvent que des familles qui, par pudeur, n'osent pas en parler en public.

À l'époque de la "démésure" dans laquelle nous vivons, la société ne s'intéresse plus qu'aux superlatifs ; le "surendettement" a été pris en mains par les pouvoirs publics ; les journalistes n'ont pas encore inventé "l'hyper-endettement".

Qu'est ce que l'endettement ?

L'endettement, c'est la situation d'une famille qui n'arrive pas à boucler son budget en fin de mois. Si le problème n'est pas traité dès l'origine, la situation s'envenime de mois en mois pour arriver à une conjoncture difficile à résoudre.

Les raisons de cette situation ?

- Un décès qui rompt le budget familial parce que la famille n'a rien prévu
- Un divorce qui, à la fois, diminue les ressources et accroît les charges
- Un chômage dans la famille, qui diminue brutalement les ressources
- Une longue maladie qui entraîne des frais non prévus
- Des emprunts contractés, d'un niveau trop élevé au regard des ressources
- L'envie de paraître qui débouche sur des achats insensés voire inutiles.

Cette énumération tient compte des modes habituels de vie. Depuis quelques années, de nouveaux motifs d'endettement sont apparus:

- la vie monoparentale
- les crédits revolving
- les emplois précaires
- les retraites trop faibles.

Personnellement, j'ai créé une association que j'ai présidée pendant 18 ans. Son objectif était de prendre en main les familles endettées, de les aider d'abord à faire surface et ensuite à se rétablir dans leur dignité. L'association remboursait rapidement les dettes, à charge pour les familles de restituer, sans intérêt, les sommes avancées par l'association avec un plan établi avec la famille pour qu'elle se reconstruise en se prenant en main. L'assistantat n'était pas possible ; si l'argent n'était pas remboursé, l'aide d'autres familles devenait aléatoire.

Au début, 80 % des familles étaient des familles normales, 20 % étaient des familles monoparentales. Dix-huit ans plus tard, en 2007, la situation avait considérablement évolué : 80 % étaient des familles monoparentales dont les revenus étaient faibles, parfois aléatoires ; Elles concernaient des personnes souvent isolées, ayant peu de relations. Les dettes étaient minimes, mais une fois les impôts et assurances réglés, le reste à vivre de la famille était souvent insuffisant ; Les services sociaux contactés, bien que tirant parti des possibilités que leur offrait la loi, ne disposaient pas souvent de moyens suffisants.

Pourquoi l'endettement ? La causalité ?

Hormis les conditions financières, l'apparition d'une inculture dans les domaines élémentaires conduit l'endetté à se renfermer sans trouver de solution. Dans les années 1950, les armées annonçaient un taux d'illettrisme de 10 % parmi la jeunesse ; les responsables politiques ne prenaient pas la situation au sérieux. Dans les années 1980, il n'était pas rare de voir des jeunes écrire phonétiquement, ignorant la lecture, l'orthographe et le calcul. Il a fallu qu'un ministre de l'éducation nationale, Monsieur Chevènement, avance un taux d'illettrisme de 15 % pour que le problème commence à être reconnu. Comment veut-on que des jeunes classés dans cette catégorie puissent établir un projet de budget familial ou suivre la comptabilité des dépenses, établir un dossier quelconque et notamment un curriculum vitae ? Jadis, à l'école primaire, l'élève apprenait ce qu'était l'escompte ; aujourd'hui il ne connaît que les agios. Pour beaucoup, on achète, on verra ensuite ; on n'a aucune vision de l'avenir ; on vit dans une instabilité permanente ou parfois dans un état d'insouciance.

Alors quelle solution ?

Dans une famille, l'endettement devient rapidement un cauchemar, une source de mésententes dans un foyer. Le manque d'argent rejailit sur le comportement familial, sur les habitudes alimentaires, sur l'état sanitaire de la famille, sur l'éducation des enfants. Les enfants, au contact d'autres gamins, veulent disposer d'argent de poche par tous les moyens. Ce sont parfois des larcins, puis des vols et ensuite le trafic de drogue. Ces enfants perdent la notion de famille, de vie en société.

L'endettement, s'il est traité dès le départ, peut souvent, avec des sacrifices certes, être jugulé assez rapidement ; mais il faut qu'un conseiller soit là au bon moment. Or, quels sont les conseillers ? La télévision qui ne présente que le luxe, que de la publicité incitant à la consommation effrénée pour des objets souvent inutiles, à l'emprunt à des taux mirifiques entraînant les sujets les plus fragiles sur la mauvaise pente ?

Beaucoup d'associations contribuent à l'assistantat pour participer à la réinsertion, voire simplement à la survie de la famille. Mais l'assistantat prolongé conduit inexorablement à la pauvreté.

L'Etat participe avec ses moyens et tous ses sigles: RMI, RSA, API, AAH, ATA, ASPA, mais ces dispositions ne suffisent plus.

Alors ? La prévention, sous toutes ses formes doit être l'objectif de tous, Etat, services sociaux, associations... "Mieux vaut prévenir que guérir".

Un effort considérable doit être envisagé envers les mesures de prévention :

- formation dès l'école pour que l'on arrive à minimiser l'échec scolaire sur les matières fondamentales
- formation des jeunes sur le rythme de vie, les notions de base d'un budget, informations précises sur toutes les formes de crédits bancaires pour éviter tous les pièges
- aider les parents (on parle souvent d'école des parents) à réfléchir sur leurs responsabilités, à conserver les liens sociaux...

L'endettement non maîtrisé conduit souvent à la précarité, à l'état de pauvreté qui concerne de plus en plus de foyers, y compris ceux qui se situaient jusqu'ici dans les classes moyennes.